

Date 03/08/1992



Le nouveau réseau téléphonique de la Commission

Dans le cadre des travaux en cours pour le renouvellement du réseau téléphonique de la Commission (voir à ce sujet la note diffusée par la Direction de l'Administration - IX.C, en date du 24 juin 1992), il est précisé que l'immeuble GUIMARD sera relié au nouveau réseau le 6 août 1992. Les immeubles LOI 53 et 57 le 13 août 1992.

Les communications téléphoniques destinées aux occupants de ces immeubles devront donc se faire via le préfixe 02/29..... et non plus le 02/23..... Les numéros internes sont inchangés.